

Saint -Martin -d'Hères, le 16 juin 2016



Madame la Présidente de l'université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'Administration
de l'université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

vendredi 24 juin 2016 à 9h00 heures

**Amphi F022 de l'IM²AG
bâtiment F
60 rue de la Chimie
Domaine universitaire
Saint Martin d'Hères**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations

2. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 20 mai 2016

3. Affaires financières

3.1 Budget rectificatif n° 1

3.2 Répartition du budget FSDIE 2016

3.3 Convention de financement du 1^{er} équipement du partenariat public-privé SHS UGA-COMUE

3.4 Tarifs

3.4.1 Tarifs services spécifiques facultatifs IUT2-IUT Valence

3.4.2 Tarifs des Validations des Acquis de l'Expérience (VAE)

3.4.3 Tarifs de formation continue

3.4.4 Tarifs du service des langues

3.4.5 Tarifs TOEIC (UFR Médecine et Pharmacie)

3.4.6 Tarifs d'inscription à des colloques et séminaires

3.4.7 Tarifs de mise à disposition de locaux du département de chimie de l'IUT 1

4. Projet politique d'établissement

5. Contrat quinquennal et indicateurs communs

6. Questions diverses

Fête de l'IDEX :

A partir de 12h, les membres du conseil d'administration sont invités à participer à partager un moment festif autour de l'obtention récente de la labellisation « Initiatives d'excellence » au gymnase de la piscine sur le domaine universitaire.

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.



Lise DUMASY

PROCURATION

Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes

Je soussigné(e).....
donne procuration à.....
pour me représenter et voter en mon nom lors du Conseil d'Administration du **24 juin 2016**.

Fait à Saint Martin d'Hères le

Signature

NB :

- Cette procuration est à remettre à la personne de votre choix qui doit impérativement être membre du CA (sans distinction de collège) ou à transmettre par mail à daji-service-institutionnel@univ-grenoble-alpes.fr en amont de la réunion.
- Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.